



Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant a pris connaissance avec une profonde consternation des interpellations portant sur des cas d'agressions et de viols visant un créateur de contenu connu sous le nom de “Coach Mehdi”, contre lequel plusieurs jeunes femmes ont pris la salutaire initiative de la dénonciation.

Le Ministère exprime sa condamnation la plus ferme et sans équivoque de ces actes abjects, qui constituent non seulement des infractions pénales graves, mais qui représentent aussi une violation intolérable de la dignité et de l’intégrité physique et morale des femmes. Il salue avec la plus grande admiration le courage exceptionnel de ces femmes qui ont brisé le silence pour dénoncer leur agresseur. Parler, c’est un acte de bravoure.

C’est aussi un geste de solidarité envers toutes celles qui pourraient encore être exposées à de tels agissements.

Exploiter une notoriété acquise sur les réseaux sociaux pour manipuler et agresser des femmes vulnérables est un acte odieux qui appelle une réponse judiciaire à la hauteur de sa gravité. Personne n’est au-dessus de la loi en Côte d’Ivoire.

Conformément à la politique de tolérance zéro du Gouvernement en matière de violences basées sur le genre, portée par la vision éclairée du Président de la République S.E.M. Alassane OUATTARA, le Ministère a d’ores et déjà :

1- mobilisé des équipes pluridisciplinaires du Programme National de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (PNLVBG) pour recevoir, écouter et accompagner chaque victime dans la dignité, la confidentialité et le respect ;

2- saisi le Procureur de la République et déposé une plainte individuelle pour chacune des victimes prises en charge.

Le Ministère appelle toutes les victimes, ainsi que toute personne ayant connaissance de faits similaires, à se manifester sans crainte auprès de ses structures compétentes.

Numéro vert national VBG : 1308 (appel gratuit, disponible et strictement confidentiel).